

Compte-rendu – Conseil d’Etablissement – 17 novembre 2020

Début : 17h35 - Séance en visioconférence

Présents : M. Brouard, Mme Cheynier, M. Durrenberger, M. Guérin, Mme Kliess, M. Kriegel, Mme Lelièvre, M. Loiseau, M. Métias, Mme Ohler-Trouve, Mme Picault, M. Roche, Mme Sellier, M. Sordelet-Meyer, M. Stallivieri, M. Zarella, M. Zeller.

Excusés : ---

Absents : ---

Point 1 : approbation à l’**unanimité** de l’ordre du jour suivant :

1. Approbation de l’ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 11 juin 2020
3. Installation du nouveau Conseil d’Etablissement et adoption du règlement intérieur du CE.
4. Point sur la rentrée 2020.
5. Présentation du budget 2021.
6. Présentation des projets pédagogiques 2020/2021 et vote de la participation financière des familles.
7. Questions diverses.

Point 2 : Adoption à l’**unanimité** du procès-verbal de la séance du 11 juin 2020

Point 3 : Installation du Conseil d’Etablissement pour l’année scolaire 2020/2021. Les membres nouvellement élus se présentent à l’assemblée.

Le règlement intérieur du CE a été envoyé par mail aux membres présents et est annexé à ce PV.

Point 4 : Point sur la rentrée de septembre 2020.

M. Durrenberger explique que malgré le contexte sanitaire, les effectifs de l’école Voltaire sont restés globalement stables.

En maternelle, il existe sur les quatre classes, un double niveau PS / MS (Petite Section / Moyenne Section) qui s’explique par des effectifs importants sur le niveau MS. Un autre point de tension sur les effectifs concerne les CE2. Enfin, il existe une forte demande en 6^{ème} où il n’y a plus de places vacantes.

Les demandes pour Voltaire concernent des élèves aussi bien scolarisés en France ou dans le réseau de l’AEFE. L’attractivité de l’école attire également de nombreuses familles locales allemandes, le passage en « *genehmigte Ersatzschule* » ayant sans doute favorisé la visibilité de l’établissement.

A contrario, en CM2, les effectifs sont relativement faibles.

Au niveau des ressources humaines, en classes de CP, deux professeurs des écoles sont présentes depuis la rentrée pour remplacer les titulaires des deux classes.

Lycée Français / Französisches Gymnasium, Derfflingerstr. 7, 10785 Berlin
Secrétariat français : Tél. +49(0)30/25.75.89.51, Fax +49(0)30/25.75.89.55,
e-mail : secretariat.aridy@fg-berlin.eu site : www.fg-berlin.eu

M. le Directeur de l'école primaire explique qu'il existe des problèmes de recrutement en maternelle pour assurer l'enseignement en langue allemande. Les candidatures avec le profil recherché sont rares.

En lien avec l'actualité, l'épidémie de la Covid-19 n'a touché directement qu'un seul élève de l'école Voltaire. Parmi les adultes, un agent a également été testé positif. Par mesure de précaution, ses deux collègues ont été placés en quarantaine jusqu'au 23 novembre 2020. Aucun remplaçant n'a été trouvé pour ce type de poste et c'est la Direction qui a assuré une partie des missions qui leur étaient confiées.

La mobilisation et l'aide de Mme Cotton et des volontaires civiques sont soulignées. Un protocole sanitaire strict a été mis en place, incluant le lavage régulier des mains, une séparation par niveau à l'entrée de l'école, à la cantine et dans la cour de récréation, la distanciation physique partout où cela est possible et bien entendu le port du masque. Le Sénat de Berlin a doté également les établissements d'appareils permettant de mesurer la teneur de CO₂ dans l'air. Grâce au respect de ces mesures, M. Durrenberger estime que l'école s'en sort très bien malgré le contexte difficile pour les élèves et les personnels.

Si la situation venait à se durcir et en fonction des directives des autorités locales, une alternance pourrait être mise en place. Grâce à l'expérience du premier confinement, l'école se prépare à toutes les éventualités.

Afin d'homogénéiser les pratiques, un espace numérique de travail unique a été choisi : il s'agit d'un outil intitulé « *ENT One* », largement utilisé et conseillé par M. Thiney, un enseignant de l'école. Des formations pour prendre en main l'outil seront proposées aux enseignants.

En classe de 6^{ème}, les élèves utilisent un outil qu'ils retrouveront plus tard au lycée : « Pronote » de la société Index Education. Un outil de visioconférence sera intégré à Pronote, parmi une liste de produits agréés par le Sénat de Berlin.

M. le Directeur de l'école primaire félicite les équipes et souligne le dynamisme des projets, « *ultimate frisbee* », le théâtre d'ombres, la piscine en CE2, le concours photo pour ne citer que quelques exemples.

Par ailleurs, l'arrivée de Mme Lua, chargée de communication, est très appréciée. Son travail structuré apporte une plus grande visibilité à l'école. De nombreux projets ont été ralentis par la crise sanitaire mais seront menés à bien.

Mme Deppe-Prugnaud, membre invitée du CE en tant que responsable du « Schulträger » de l'école Voltaire présente les nombreux investissements qui seront réalisés grâce aux dotations du Sénat de Berlin.

Point 5 :

M. Brouard, Directeur Administratif et Financier, présente le budget de l'année civile 2021 (cf pièce jointes en annexes de ce PV). Ce budget a été envoyé à l'AEFE le 14 octobre 2020.

En raison d'une réforme de l'agence comptable et de l'intégration du budget de l'école Voltaire au sein du pôle comptable du lycée français de Munich qui gère déjà d'autres établissements en Allemagne, le budget présenté par M. Brouard est le dernier sous cette forme. Le poste de DAF à Berlin sera supprimé et une réorganisation complète est en cours avec les services centraux et les collègues de Munich.

Le budget présenté fait apparaître un déficit. Pourtant M. Brouard se veut rassurant et explique que ce déficit est lié à la présentation des chiffres mais qu'il ne correspond pas à un déficit réel.

Point 6 : Présentation des projets pédagogiques 2021 et participation des familles

Lycée Français / Französisches Gymnasium, Derfflingerstr. 7, 10785 Berlin
Secrétariat français : Tél. +49(0)30/25.75.89.51, Fax +49(0)30/25.75.89.55,
e-mail : secretariat.aridy@fg-berlin.eu site : www.fg-berlin.eu

- Mme Fuchs , M. Guerin en CE1 : projet lié à l'opéra > 17 au 21 mai 2021 - Budget prévisionnel de 280 € /élève : adopté.
- Mme Kirschoffer en CM2B : voyage > 31 mai au 4 juin 2021 – Budget prévisionnel de 220 € /élève : adopté.
- Mme Fontaine & Mr Hünicke : voyage au ski en Bavière > 22 au 26 mars 2021 - Budget prévisionnel de 400 € / élève : adopté.

Point 7 : questions diverses

M. le Proviseur reprend les questions des représentants des personnels ou des parents envoyées pour ce CE.

➤ **Questions des personnels :**

Questions relatives à la Covid :

Existe-il un protocole pour protéger et organiser le travail des personnels administratifs et techniques pendant la crise (télétravail, masques...)?

Si le protocole existe, est-ce possible de le communiquer à l'ensemble du personnel ? S'il n'existe pas encore de protocole, les personnels proposent d'être associés à sa conception.

Réponse : seuls les quelques personnels de l'intendance pourraient effectuer du télétravail, cela est impossible pour le reste de l'équipe éducative.

Mme Deppe-Prugnaud annonce une dotation de mille masques, un parent propose également le don de 500 masques « FFP2 » pour l'équipe éducative.

Organisation du travail :

Est-ce envisageable de recruter une ATSEM à mi-temps pour la classe de GSB ? Cela permettrait de fluidifier l'organisation du travail des ATSEM (qui se relaient pour intervenir en GSB, au lieu de rester auprès des classes dont elles ont la charge); cela soulagerait également les enseignantes de GSB d'avoir une seule interlocutrice.

Enfin et surtout cela serait bénéfique aux enfants d'avoir une ATSEM dédiée et donc plus disponible et attentive.

Réponse : Le chef d'établissement explique que le recrutement d'un demi-poste d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des écoles maternelles) est impossible en maternelle, le plafond d'embauche est déjà atteint. Il y a 3 ATSEM pour 4 classes, une réorganisation de la répartition doit être possible et envisagée.

Confidentialité des dossiers du personnel :

Est-ce envisageable de modifier les modalités de transmission des dossiers du personnel au Proviseur afin d'assurer une véritable confidentialité des informations ?

Réponse : M. Kriegel explique qu'un souci de transmission d'information confidentielle a eu lieu et qu'il est dû à un acte de malveillance. Normalement les informations sont toujours transmises de façon confidentielle. Toutefois, une procédure nouvelle sera à l'étude.

Aménagements :

> Serait-il possible de tendre des voiles ou auvents au-dessus du bac à sable de la maternelle et/ou au-dessus des terrasses (protection pluie/soleil) ?

Cela permettrait de protéger les enfants du soleil notamment dans la cour et également d'avoir des temps de classe en extérieur (adaptation à la crise Covid) même par temps de pluie.

> Dans le cadre du réaménagement de la cour côté jardin de la maternelle, peut-on prévoir la construction d'un abri pour les vélos du personnel (à proximité du portillon donnant sur la rue) ?

Réponse : M. Kriegel donne un avis favorable et va étudier la faisabilité de l'installation de voiles/tentes pour protéger le bac à sable de la maternelle et permettre aux enfants d'être à l'abri dehors. En revanche, la construction d'un abri à vélo pour le personnel est écartée. Priorité est donnée aux investissements en faveur des élèves.

Enfin, le souci de retard de la commande de la table à langer est dû à une erreur de caractérisation de la commande. Elle sera commandée en janvier 2021.

L'équipe enseignante de maternelle demande cette année à nouveau de disposer d'un photocopieur couleur. La possibilité de profiter de l'équipement de l'école primaire avec le « *Digitalpack* » permettrait de déplacer le copieur couleur de l'école primaire vers la maternelle.

Réponse : le chef d'établissement va étudier ce dossier en fonction des devis reçus pour le renouvellement du marché. En attendant il y a possibilité de faire imprimer à l'école primaire et qu'un agent, M. Paris, apporte les copies couleur en maternelle.

Installation de la wifi (WLAN) en maternelle

Réponse du DAF : M. Delardière va venir étudier ce dossier.

M. Brouard précise que l'aménagement du jardin va être effectué par l'entreprise qui réalise le mur à côté de l'école. Les enseignants demandent à être consultés pour cet aménagement.

Le souci d'étanchéité de la verrière est à nouveau soulevé.

Réponse : M. Brouard indique qu'un architecte a été missionné, il regardera également la périodicité de nettoyage des filtres anti-UV.

Cloison manquante entre la salle de motricité et la salle de cours des GSB.

Réponse : proposition de M Kriegel de poser un rideau épais phonique et occultant au niveau du piano actuel.

Convocation d'une CHSCT :

Réponse : M. le Proviseur exprime un avis favorable de cette instance qui doit se réunir annuellement deux fois. La proposition des représentants doit être transmise avant le 25/11/20

Comment améliorer la maintenance des TBI :

Réponse : M. Brouard précise que le soucis de maintenance du TBI a été réglé.

Réaménagement de la cour.

Réponse : M. le DAF explique que le coût des matériaux a augmenté et explique la hausse du prix global du projet. Ce dernier avait été mis en attente à cause du COVID, mais il sera à nouveau présenté lors de la prochaine réunion de validation de l'AEFE. Les travaux sont prévus pour l'été 2021.

Sécurité : contrôle des entrées des parents le soir à la grille ?

Réponse : M. Kriegel est en contact constant avec les services de sécurité de l'Ambassade de France et la Police allemande. Un exercice intrusion sera programmé indique M. Durrenberger. Le groupe « Whatsapp » a été également mis à jour.

M. Brouard précise que les serrures ont été changées il y a quelques mois et l'installation de boutons rotatifs de fermeture depuis l'intérieur des classes n'est pas envisagée.

Cours et Jardins & école de musique :

Réponse : Le soucis d'occupation de la salle informatique par les cours de musique va être étudié pour permettre l'accès aux élèves de 6ème également les mercredis après-midi.

➤ **Questions des parents d'élèves :**

Signification des « codes couleurs » annoncés chaque jeudi par le « *Gesundheitsamt* » ?

Réponse : le « code couleur » de classification des établissements scolaire sera transmis aux familles par M. Durrenberger. Il est fourni non pas par le « *Gesundheitsamt* » mais par le Sénat qui au regard des données chiffrées de l'épidémie classe les établissements par couleur, en fonction du nombre de cas dans chaque « quartier ».

Cantine – baisse du prix.

Réponse : Mme Deppe-Prugnaud annonce qu'après de très nombreuses tractations avec les autorités locales, les parents de l'école Voltaire pourront bénéficier d'une baisse du prix du repas grâce à des subventions auprès du prestataire qui assure ce service. Elle précise qu'il n'y aura qu'un reste à charge de **1€** par repas et par enfant.

Cette modification du coût demande un vote : **unanimité** des membres présents.

Publication des CR des CE ?

Réponse : Les comptes rendus de CE seront validés lors du prochain conseil. Ils seront ensuite mis en ligne sur le site de l'école.

Au regard des subventions du Sénat, l'APE souhaiterait démarrer une réflexion sur les frais de scolarité et/ou le tableau de dégressivité.

Réponse : M. le DAF précise que le statut d'« *Ersatzschule* » a permis de réaliser un tableau de dégressivité des frais d'écologie. Ce tableau a été revu en septembre 2020. Les fonds de réserve accumulés vont servir au projet d'agrandissement de l'école.

Perception des frais de scolarité du 3^{ème} trimestre ?

Réponse : M. Brouard indique que suite au confinement au 3^{ème} trimestre, 98,5 % des frais d'écologie ont toutefois été perçus.

Avantages / inconvénients à faire reconnaître la maternelle par le Sénat pour que la scolarité soit payée par des « Kita Gutscheins » ?

Réponse : La maternelle n'est pas une « Kita », l'APE va étudier le thème des « KITA Gutscheins » avec l'APE de Hamburg.

Déséquilibre dans les groupes d'allemand :

Réponse : M. Roche rencontrera M Durrenberger concernant les effectifs déséquilibrés dans les groupes de niveau d'allemand et l'hétérogénéité de niveau de certains groupes

Clôture du CE à 20h45.

Rédaction : M. Kriegel – Janvier 2021.